Comités de tronçon

Stratégie relative aux EEE à l'échelle du fleuve Rhône

3 juin (médian), 10 juin (aval) & 20 juin 2025 (amont)

COMPTE RENDU

Rappel des objectifs de la réunion

- Faire le point sur l'avancement du projet
- Diffuser les informations régionales et les retours d'expérience des acteurs de la stratégie
- Identifier les acteurs à impliquer sur les sous-actions qui seront menées en 2026 - 2027

Ordre du jour

- Avancement du projet
    a. Plan d'action
    b. Listes d'espèces
- Actualisés et retours d'expérience
    a. Prise de parole des acteurs présents
    b. Informations FCEN
- Identification des acteurs à impliquer
    a. Atelier collaboratif « mise en action »
    b. Temps de restitution

Documents associés :

- Diaporama des présentations
- Méthode pour la réalisation des listes d'espèces (document provisoire)
- Dossier partagé plan d'action (fiches action, synthèse, GT et planning proposé)
- Fiches mise en œuvre complétées

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne

Listes des participants

Rhône médian (03/06/2025)

Structure	Nom
AERMC	Laure CASTEL
CEN Isère	Yves PRAT-MAIRET
Centre d'observation de la Nature de l'Ile du Beurre	Aurélie COUËT
CNR	Evan BLAIN
CNR	Sandrine LAURENT
CNR	Maude POTIGNY
FCEN	Marie GRANGE
FCEN	Eléonore VANDEL
Fédération des chasseurs de la Drôme	Rémi GANDY
Fédération des pêcheurs de la Drôme	Olivier BOUCHET
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Sophie COSTE-DURIEUX
SMIRIL	Clément COGNET
Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche	Anne VANPEPERSTRAETE
Valence Roman Agglo	Nathanaëlle BERTHAUD
Valence Roman Agglo	Stéphane MORENO

Rhône aval (10/06/2025)

Structure	Nom
AERMC	Isabelle EUDES
AERMC	Jean-Michel CHAZALON
ARFPPMA PACA	Delphine RUIZ
CBNMed	Madeleine FREUDENREICH
CEN Occitanie	Perrine ROUCAIROL
CNR	Romain BRUSSON
Conservatoire du littoral	Aline MARTIN
Conservatoire du littoral	Marie-Claude SERRA
Département des Bouches du Rhône	Gustave PEREIRA
Département du Vaucluse	Guillaume CLOT
FCEN	Marie GRANGE
FCEN	Eléonore VANDEL
Grand Avignon	Camille RIOTTE
Grand Avignon	Béatrice MARTI
Grand port maritime de Marseille	Jérémie SOLERE
Hydratec	Corentin THAREL
PNR Alpilles	Jean-Michel PIRASTRU
PNR de Camargue	Charles BRAVO
PNR de Camargue	Chloé BERTHOUD
PNR de Camargue	Marie-Lou DEGEZ
SNPN	Silke BEFELD
SYMADREM	Marion CESARI
Syndicat mixte Camargue gardoise	Claire PARISE
Syndicat mixte Camargue gardoise	Nicolas BONTON
Terre de Provence Agglomération	Bastien RULLEAU
Tour du Valat	Marc THIBAULT
VNF	Navi DAROUECHI

Rhône amont (20/06/2025)

Structure	Nom
CEN Rhône-Alpes	Chloé MATHIEU
CEN Rhône-Alpes	Yves FRANCOIS
CNR	Antoine AMOUREUX
CPIE Bugey Genevois	Maxime FRAYMAN
FCEN	Marie GRANGE
FCEN	Eléonore VANDEL
FNE Savoie	Laetitia LEGER
Lo Parvi	Raphaël QUESADA
SR3A	Clarisse JUDES
SR3A	Mickaël LE GALL
Syndicat du Haut-Rhône	Dad ROUX-MICHOLLET
Syndicat du Haut-Rhône	Rémi BOGEY

1 Avancement du projet

1.1 Rappel du cadre de la stratégie

Les invasions biologiques sont un enjeu pris en compte à l'échelle du bassin depuis 2016 et la réalisation d'un état des savoirs et savoirs faire sur les EEE commandité par l'AERMC. Suite à cette étude, la liste SDAGE est définie et à partir de 2019, le financement partiel des actions de lutte contre ces espèces via l'AERMC est possible. A partir de 2021, le volet « eau et biodiversité » du Plan Rhône-Saône intègre un objectif de **structuration de la gestion concertée des EEE sur l'axe Rhône**. La FCEN se voit alors confier la préfiguration, puis l'élaboration de la stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes à l'échelle du fleuve Rhône. Il est prévu que la stratégie soit mise en œuvre à partir de 2026.

La stratégie n'est pas un plan de gestion (les décisions et actions à l'échelle locale relèvent de la responsabilité du gestionnaire), mais a pour vocation de « proposer un cadre coordonné de travail pour améliorer la prévention, la gestion et la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes sur la vallée du Rhône. ». Concrètement, des actions seront mises en place pour (i) favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs impliqués, (ii) améliorer l'efficacité de la gestion à l'échelle de l'axe grâce à l'accompagnement des acteurs et la construction d'outils communs et (iii) identifier des priorités d'action communes à l'échelle de l'axe.

Rappel des enjeux de la stratégie :

1- La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience (enjeu principal)
2- L'efficacité des actions portées sur les EEE dans la vallée du Rhône
3- Le maintien des services écosystémiques rendus par les écosystèmes aquatiques et rivulaires
4- La contribution à l'effort de connaissance sur les EEE (enjeu subordonné)

Pour atteindre les 8 objectifs de la stratégie, 20 actions ont été identifiées et déclinées en sous-actions. Le choix de définir des actions assez larges mais déclinées en sous-actions permettra d'avoir plus de flexibilité dans la mise en œuvre de la stratégie pour l'adapter aux évolutions du contexte tout en assurant la cohérence du plan d'action dans le temps.

Rappel de la structuration du plan d'action :

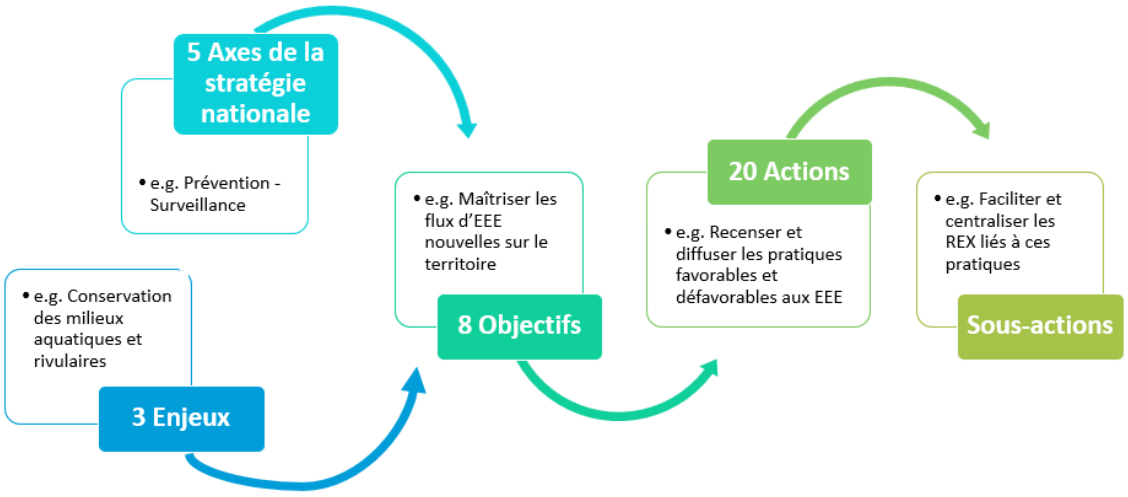

Le plan d'action et sa structure sont le résultat d'un travail collectif commencé lors de la phase de préfiguration à travers divers documents partagés, réunions et ateliers. Ce travail s'est poursuivi avec l'atelier réalisé lors du dernier comité technique (priorisation et programmation des actions) et avec les ateliers organisés lors des comités de tronçon (définition de la mise en œuvre opérationnelle pour les années 2026 et 2027).

1.2 Plan d'action

Les différentes actions ont été présentées par bloc (regroupement d'actions utilisés pour les réunions « action » de 2025). Les 6 blocs concernent :

- La gouvernance, qui vise à faire vivre la stratégie à travers son animation et son amélioration continue (actions 18, 19 et 20).
- La prévention, qui vise à prévenir l'introduction, la dispersion et l'établissement d'EEE nouvelles (ou émergentes) sur le territoire (actions 1, 2 et 3-4).
- La gestion, qui vise à construire une action coordonnée à l'échelle du fleuve grâce à des objectifs et des outils communs (actions 6, 7, 8 et 9).
- Les moyens, pour faire vivre la stratégie et soutenir les actions locales qui en découlent à travers le financement des actions préconisées et la mutualisation (actions 20, 10 et 11).
- L'acquisition de connaissances, qui vise à recueillir les connaissances nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie et la gestion locale des EEE (actions 15, 17, 5 et 16).
- La communication, qui vise à informer et faire monter en compétence les acteurs confrontés aux EEE et le grand public.

Points de discussion Rhône médian

- Il faudra préciser quels impacts sont pris en compte pour le volet gestion des impacts : dans le cadre de la stratégie, la priorité est aux impacts sur la biodiversité, mais le troisième enjeu invite à considérer aussi les impacts sur les usages et la santé. Le financement des actions menées à l'échelle locale dépendra du type d'impacts concerné (e.g. financements propres quand liés à l'entretien pour le maintien d'un usage industriel vs. financements Plan Rhône-Saône pour les impacts sur la biodiversité), mais l'outil d'aide à la décision pourra quand même prendre en compte ces impacts.
- Le besoin de prendre en compte les enjeux de l'ensemble des échelles géographiques pertinentes pour définir les objectifs à l'échelle locale (bassin, région, fleuve, site…) est rappelé. Ces enjeux « en millefeuille » sont complexes à appréhender car répartis dans différents documents et ne se recoupant pas exactement. Il est pourtant très important qu'ils soient considérés lors de la prise de décision. C'est pourquoi l'outil d'aide à la décision devra prendre en compte l'ensemble de ces échelles de façon automatique (en fonction de la localisation du site) de façon à simplifier le travail du gestionnaire et à améliorer la lisibilité et la cohérence des stratégies pertinentes à l'échelle locale.

Points de discussion Rhône aval

- La première action de prévention vise à sensibiliser et accompagner les acteurs des filières horticoles et aquacoles, de façon à éviter la préconisation ou la vente des espèces les plus problématiques. Cette sensibilisation devra passer par plusieurs échelles : de façon globale via les syndicats, les groupements, les lycées horticoles… et de façon plus locale à travers la sollicitation par les acteurs du territoire, par exemple via l'intégration de paragraphes spécifiques à la thématique EEE dans les cahiers des charges (utilisation de Végétal local, bonnes pratiques pour éviter la dispersion…). Une première étape de prise de contact pourrait être l'envoi d'un courrier officiel (DDT) aux structures identifiées présentant la thématique EEE, la/les stratégies et les coûts engagés dans la gestion. Cette action pourra aussi s'appuyer sur le retour d'expérience et l'annuaire constitué (pour le Var) dans le cadre du projet ALIEM VIGIL, dont le CBNMed est partenaire.
- Le projet ALIEM VIGIL vise aussi les décideurs publics (espaces verts) via des tables rondes, des formations…

Points de discussion Rhône amont

- Les acteurs de la populiculture, et les exploitants forestiers de façon générale, sont à cibler pour la prévention mais aussi pour la gestion (en particulier pour la Renouée qui est généralement tolérée comme couvre sol).

1.3 Listes d'espèces

La méthode utilisée pour obtenir les listes de pertinence priorisées et les listes d'espèces cibles a été rappelée. A noter que certaines actions et sous-actions pourront être entreprises sur les espèces pertinentes mais non retenues pour les listes d'espèces cibles, ces listes étant destinées à réaliser une sélection pour les sous-actions dont le nombre d'espèces ciblées impacte le plus leur mise en place.

Les listes flore, en cours finalisation à l'issue de la réunion du GT flore du 31 mars, ont été présentées.

La méthode a aussi été validée pour la faune lors de la réunion du GT faune du 3 avril, mais le choix des indicateurs à utiliser reste à finaliser avant la première étape de l'élaboration des listes. Il est prévu que ces listes soient réalisées d'ici fin 2026.

Points de discussion Rhône médian

- Les Jussies et les Renouées sont une préoccupation importante des gestionnaires du tronçon. Elles sont prises en compte dans les projets actuels (e.g. travaux de renaturation à Pierre-Bénite), et les Jussies sont encore considérées comme « pas trop importantes » sur certaines parties du tronçon. Les Jussies sont aussi considérées comme prioritaires par la CNR sur certains secteurs. Il est proposé d'ajouter ces espèces à la liste des espèces cibles pour le volet acquisition de connaissances sur la gestion, avec l'objectif de les ajouter à la liste des espèces cibles pour la gestion des impacts, dès lors que des solutions pour une gestion efficace seront documentées. Il est par ailleurs rappelé que ces espèces sont bien pertinentes pour la gestion des impacts et que l'outil d'aide à la décision incitera donc à les gérer sur les sites à enjeux lorsque le contexte (accessibilité, stade d'invasion…) le permet. De façon générale, la stratégie sera proactive pour mener des actions sur les espèces des listes d'espèces cibles, mais pourra accompagner des actions initiées par d'autres acteurs sur l'ensemble des espèces des listes de pertinence.
- La déclinaison des listes par tronçon, prévue en 2026, pourra être l'occasion d'ajouter une ou deux espèces cibles pour compléter les listes par tronçon si les membres des GT les trouvent particulièrement pertinentes. Il est cependant rappelé que l'objectif de ces listes reste de traduire les enjeux à l'échelle du fleuve, les stratégies régionales étant mieux placées pour prendre en compte des enjeux spécifiques à un tronçon. Par ailleurs, les actions menées sur les espèces pertinentes par les stratégies régionales seront accompagnées dans le cadre de la stratégie fleuve.

Points de discussion Rhône aval

- Certaines espèces terrestres ayant des impacts sur les milieux humides, pouvant pour certaines être cibles pour la gestion des populations sur le fleuve, sont aussi présentes sur des milieux secs (e.g. *Salpichroa origanifolia*). De façon générale, les financements du plan Rhône-Saône sont dirigés vers les milieux humides, mais des financements sur milieux secs peuvent être envisagés dans le cadre de la trame turquoise. Il faut aussi considérer les autres sources de financement en lien avec les stratégies régionales (d'où l'importance d'une bonne complémentarité des stratégies), nationale et européenne. Par exemple, le Fonds Vert, le nouveau fonds UICN pour une réponse rapide aux EEE en Europe, le fonds d'urgence EEE de la direction de l'eau et de la biodiversité (national), des projets LIFE (e.g. CORTADERIA)… L'outil financier développé dans le cadre de la stratégie permettra de recenser l'ensemble des financements disponibles, y compris sur les milieux secs pour favoriser une meilleure cohérence territoriale de la gestion.

Points de discussion Rhône amont

- Bien prendre en compte les espèces qui remontent le fleuve (mollusques qui s'accrochent sur les poissons notamment, comme l'Anodonte chinoise) → indiquer dans les listes le sens privilégié de dispersion observé ?
- Interrogation sur la prise en compte des animaux strictement terrestres, mais ayant un impact fort sur les milieux humides et les berges (e.g. Raton laveur). Pour l'instant, seuls les animaux

aquatiques ou semi-aquatiques sont pris en compte. Rajouter cette catégorie semble à première vue pertinente, mais risque d'amener à intégrer beaucoup d'espèces. Il faudrait bien vérifier s'il y a une dispersion privilégiée le long de l'axe fleuve.

- Présence de Myriophylles exotiques sur les bords du lac du Bourget et d'Azolle fausse fougère dans le bassin situé devant les locaux de l'AERMC à Lyon.

2 Actualités et retours d'expérience

2.1 Rhône aval

2.1.1 Suivi de stations d'Herbe à Alligator sur le petit Rhône - Charles BRAVO (PNR de Camargue)

En 2022, un travail d'arrachage avait été mené sur une station importante (plusieurs m²) d'Herbe à Alligator en mélange avec de la Jussie, et plusieurs foyers d'individus isolés avaient été identifiés, mais non traités. Lors de la prospection 2025, les foyers isolés avaient disparu ou régressé, mais la station principale s'est étendue et remonte sur plusieurs mètres sur les berges.

2.1.2 Gestion de l'Herbe à Alligator par l'ensemble des acteurs

- La CNR intervient au nord du Grand Avignon et n'a pas observé d'autres foyers en aval.
- Une action de formation des agents des clubs de sports nautiques (canoë, aviron…), tournés vers une pratique régulière, a été mise place pour leur permettre de sensibiliser les pratiquants et leur transmettre les bonnes pratiques. Ces structures sont volontaires pour renouveler l'opération et participer à l'acquisition de connaissances sur la répartition des EEE (en l'occurrence sur l'Herbe à Alligator). Les structures tournées vers la location saisonnière sont moins intéressées par la sensibilisation car plus tournées vers la prestation.
- Plusieurs actions d'éradication de l'Herbe à Alligator ont été menées par le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale. Il serait pertinent d'analyser les facteurs influençant la réussite ou l'échec de ces actions.

2.2 Rhône amont

2.2.1 Restauration de la Lône des Cerisiers - Dad ROUX-MICHOLLET (SHR)

Dans le cadre de la restauration de la Lône des Cerisiers, une partie de la digue de fermeture de la lône a été démantelée, avec réinjection des graviers et limons dans le Rhône, et des chenaux d'amorce ont été réalisés. La digue était largement colonisée par des EEE (Renouée, Robinier faux-acacia, Erable négundo et Peuplier noir). Le terrassement a permis de traiter une banquette de renouées (sédiments criblés avant d'être rejetés dans le Rhône). Pour l'instant, la Renouée n'a pas repoussé sur la zone terrassée. Quelques pieds apparaissent sur le bouchon amont (rhizomes apportés par les crues) et sont arrachés.

2.2.2 Gestion de bambous par broyage du sol - Rémi BOGEY (SHR)

Au Saugey, sur une parcelle anciennement en populiculture envahie de bambous, un broyage de la terre sur 30-40 cm suite à la coupe rase des peupliers a permis de réduire massivement sa densité (un rejet par 10 m²). La méthode parait efficace, mais impacte grandement le site : à n'utiliser que dans les cas similaires où il n'y a pas d'autres enjeux sur la parcelle.

2.2.3 Gestion de la Renouée par l'ensemble des acteurs

- Sur l'Ile de la Plaine à Lucey, le broyage mensuel de la Renouée pendant 7 ans suivi de la plantation de pieds de saule (compétition) a donné des résultats satisfaisants au bout de 10 ans : la Renouée semble éradiquée.
- La Renouée profite des changements de niveaux d'eau pour s'installer sur les berges (e.g. la baisse de 2 m du niveau d'eau lors du court-circuitage du Rhône en 1984 a entrainé une installation massive de la Renouée sur les « nouvelles » berges).
- La Renouée disperse aussi du fleuve vers les territoires, à la faveur notamment de la populiculture.

2.2.4 Autres points abordés

- Retour de Mickaël LE GALL (SR3A) sur la difficulté de faire traiter le Solidage par une entreprise extérieure car elle considère que c'est un travail peu valorisant (donc faible motivation). Questionnement sur l'impact d'arrêter la gestion pendant un an : est-ce que le gain obtenu risque d'être perdu ? → en termes de surface probablement pas, mais en termes de densité c'est un risque important. Le régime hydrique impacte beaucoup le Solidage (absent des zones les plus humides), encore faut-il avoir la main sur le régime hydrique…
- Mickaël LE GALL (SR3A) note que parfois, pour éviter la dispersion d'une EEE, il faut agir sur la connectivité : sur un cours d'eau, la continuité écologique a volontairement été rompue pour préserver une population d'écrevisse à pieds blancs des écrevisses américaines voisines.
- Le CEN Rhône-Alpes prévoyait d'organiser une journée technique sur le Solidage, mais cela n'a pas pu être réalisé faute de financements. Cette journée sera peut-être organisée l'année prochaine.

2.3 Fleuve et national

- La FCEN a participé à l'animation d'une journée de sensibilisation sur le site de la centrale nucléaire du Bugey. Le format semble pertinent à reproduire dans d'autres structures dans le cadre de l'action 14 (formation), et le support de présentation est disponible sur demande.
- La FCEN présentera le 2 juillet un poster présentant le groupe de travail EEE Loire-Bretagne et la stratégie EEE - fleuve Rhône lors de la conférence internationale I.S.Rivers.
- Un appel à volontaires est lancé dans le cadre d'une expérimentation sur le compostage des déchets issus de la gestion des EEE par Suez. Il s'agit de récolter et envoyer des graines de 7 EVEE (Ailante glanduleux, Berce du Caucase, Buddleia de David, Galéga officinal, Herbe de la Pampa, Raisin d'Amérique et Jussie rampante).
  - ➔ **Contacter Marie Grange (FCEN) ou Madeleine Freudenreich (CBNMed) pour plus d'information**.
- Un nouveau fonds UICN pour une réponse rapide aux EEE en Europe est mis en place ce mois-ci. Il s'agit d'un fond de 2,1 M€ (+ support) déployé sur 3 ans pour financer des actions d'intervention précoce sur les espèces préoccupantes à l'échelle de l'Union européenne (faune et flore, possibilité d'élargissement) à hauteur de 10 000 - 50 000 € par projet, dans une limite de 12 mois.

3 Atelier « mise en action »

Les ateliers, réalisé par groupes de quatre à cinq personnes, se sont déroulés en trois temps :

- La prise de connaissance par chaque membre d'un groupe des fiches actions et notes de déploiement des actions d'un bloc (un bloc par membre du groupe) ;
- Une réflexion autour de chaque sous-action qui sera mise en place en 2026-2027 sur :
    - Les actions en cours ou à venir en lien avec ces sous-actions ;
    - Les spécificités du tronçon à prendre en compte ;
    - Les acteurs à impliquer dans la réalisation des sous-actions.
- Un temps de restitution générale permettant à tous les participants d'échanger sur leurs propositions respectives.

Les informations obtenues sont synthétisées dans les fiches de mise en œuvre en annexe. Les acteurs ou typologies d'acteurs et remarques non spécifiques aux tronçons ont été rassemblés dans la section fleuve. Certaines lignes « tronçon » ont été vidées dans ce processus.

Organisation

Conservatoires d'espaces naturels

Partenaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Cette réunion a été organisée avec le soutien de l'Union européenne

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

Annexe - Fiches de mise en œuvre des actions (synthèse des informations recueillies sur les trois tronçons)

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 1 : Collaborer avec les prescripteurs et producteurs de végétaux et d'animaux pour réduire l'introduction des espèces les plus préoccupantes

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
1.1 Communiquer auprès des producteurs et prescripteurs et les accompagner dans la transition et la communication aurpès de leur clientèle.	15j	5j	supports de communication	GT EEDD + producteurs et prescripteurs + établissements scolaires (horticulture...) + OFB et CBN (végétal local)

-> en 2026 - 2027 : "juste" identifier et prendre contact avec les acteurs (+ centres de formation associés) ciblés et les sensibiliser

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- financeurs (prise de contact, conditionnement des aides sur certains projets à la prise en compte de la thématique EEE, à l'utilisation de végétaux labélisés végétal local...) ;
- porteurs de projets (prise de contact et inclusion de la thématique EEE dans les cahiers des charges) ;
- acteurs impliqués dans la marque végétal local (producteurs et utilisateurs (dont collectivitées et APPMA) = point d'entrée) + CBN et OFB ;
- acteurs des filières horticoles et aquacoles (jardineries, animaleries, paysagistes, producteurs...) ;
- DDT et DREAL (entrée "officielle" + connaissance des projets en cours sur le territoire).

Prendre en compte :

- la disparité des connaissances sur les EEE entre les communes (et donc la capaciter de communiquer aux fournisseurs) -> en lien avec l'**action 13.**

Autres remarques :

- la réglementation dépend du ministèren la stratégie n'a pas vocation à changer la réglementation, mais participe à la remontée d'informations pour son évolution et à sa diffucion sur le territoire ;
- il faudrait améliorer la valorisation du label végétal local auprès du grand public ;
- une fois suffisament d'agents formés, on peut espérer que le bouche-à-oreil prenne le relais.

fleuve

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 1 : Collaborer avec les prescripteurs et producteurs de végétaux et d'animaux pour réduire l'introduction des espèces les plus préoccupantes

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian			
aval	- un 1er annuaire va être fait dans le Var (dans le cadre du projet ALIEM Vigie porté par le **CBNMed**)		- **direction régionale de l'OFB** et **CBN MC** (test les espèces de remplacement)
amont	- pub végétal local dans les journaux locaux / agricoles - SHR porte un PSE (programme de paiement pour services env) -> prairies fleuries / bandes enherbées : le SHR en profite pour les convaincre d'utiliser du VL - SR3A demande aussi du VL pour toutes ses commandes -> augmenter demande + en parler aux pépinières	- très rural -> sensibilité de la population ? + facile de sensibiliser le GP via jardinage... mais aussi plus de risques de diffusion / introduction	- SR3A (lien pépinières) - cholat Pépinières (arbres et arbustes, Savoie) / CNR (pépinière en propre, ont eu un accident jussie sur canal usinier brens - virgnien) / un autre (demander à Rémi SHR)

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 2 : Identifier les risques de dispersion naturelle d'espèces depuis les territoires voisins et mettre en place des moyens pour les éviter

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
2.1 Identifier les risques de propagation depuis l'extérieur du territoire.	-	20j		gestionnaires de milieux sur la zone de veille et de communication + animateurs des réseaux de veille sur ce territoire

-> et les gestionnaires ayant la charge des foyers identifiés

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- entreprises de travaux
- gestionnaires sur le la zone de veille et de communication de la stratégie (dont les gestionnaires à cheval sur le territoire de la stratégie)
- scientifiques (évaluation des pratiques) : MNHN, INRAE, GRAIE...
- services de l'état : DREAL et DDT (on connaissance des chantiers en cours et à venir -> identification des pratiques à risque pour cibler les bons acteurs)

Prendre en compte :

- La majorité des acteurs font déjà remonter leurs données aux plateformes régionales des SINP, mais quand remontée à l'échelle nationale (bureaux d'études), la redescente des informations à l'échelle régionale prend du temps...

Autres remarques : /

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 2 : Identifier les risques de dispersion naturelle d'espèces depuis les territoires voisins et mettre en place des moyens pour les éviter

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian		- possibilité de collonisation du tronçon par l'amont et par l'aval - tronçon particulièrement anthropisé et donc favorable à la dispersion - en cas de crue, la Durance disperce toutes les espèces sur plusieurs dizaines de km	
aval			
amont	- comités de gestionnaires FREDON-CD01 (ambroisie / jussie) - plan gestion du ragondain (prime à la queue) et les myriophiles (plaquette) dans la Dombe (Comcom de la Dombe)	- affluents pas tous aussi propices à dispersion (grand colomier pas trop vs Ain / Bugey) :le Guier - secteur où la gestion sédimentaire par CNR a le + d'impact (possibilité qu'il y ait aussi des rhyzomes /molusques qui soient transportés préférentiellement à ce moment - plus de propention à déborder -> chargement / dépos de propagules -> collonication latérale (surtout renouée) : attention aux zones d'extention de crue, ++ probables avec le CC - instance de dialogue en préfiguration pour agrandissement / lieu de discussion entre territoires voisins / solidarité amont-aval : volonté d'une instance de dialogue haut-Rhône + syndicats voisins + élus + asso + chasse... -> sédiments, EEE, un peu tout (aussi entre élus !) sur volonté de l'AERMC / DREAL (probablement animation par SHR)	- animateur de l'instance de dialogue (probablement **SHR**)

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 3 : Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
3.4 Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques	-	15		GT flore, GT faune et GT usages (référents par filière - tronçon)

-> en 2027 : identifier les acteurs concernés et prendre contact puis les sensibiliser à la thématique EEE

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- structures gestionnaires d'espaces naturels (dont collectivitées) et prestataires intervenant sur les sites ;
- réseaux de gestionnaires (RNF, OFB...) ;
- acteurs de la gestion forestière (ONF, CNPF, propriétaires...) ;
- acteurs de la filière agricole (agriculteurs et chambres d'agricultures).

Prendre en compte : /

Autres remarques :

- les coupes rases en ripisylve sont particulièrement propices à l'établissement de robinier ou de renouée.

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 3 : Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- Valence - Romans Agglo sensibilise chaque année son prestataure (association d'incertion) avant le lancement de la campagne d'arrachage de la renouée		- CEN Auvergne (tyravail sur la valorisation des déchets)
aval	- pages dédiées aux bonnes pratiques (grand public, gestionnaires et socioprofessionnels) sur InvMed (**CBNMed**) - la Région Occitanie finance la végétalisation dans le cadre de la ViaRhôna uniquement si utilisation d'espèces locales - fiches de bonnes pratiques dans le cadre du programme ALIEM (**Office de l'environnement de la Corse / CBNMed / Muséum départemental du Var**)		- DREAL (travail en cours sur les filières et le compostage) - CBNMed - DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) - Office de l'environnement de la Corse - Muséum départemental du Var
amont	- accompagnement RTE par CEN dans le cadre de l'entretien sous les lignes haute-tension -> évaluation de la nécessité et des protocoles en fonction des espèces présentes (éviter une action systématique favorable aux espèces pionières)		- RTE et CEN (lequel ?)

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 4 : Accompagner les gestionnaires dans la détection précoce des EEE

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
4.2 Compléter et diffuser les fiches espèces	-	6		CBN Med + GT flore + GT faune + réseaux territoriaux
4.3 Organiser des formations à l'identification et aux méthodes de détection des espèces	5	5	organisation d'évènements	GT formation + experts (CBN, OFB, CEN...)

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian			
aval	- outil sur la phénologie et les meilleurs périodes de prospection par espèce (CBNMed + réseau N2000) - guide d'identification des principales plantes envahissantes aquatiques et de berges en Provence et Languedoc (CBNMed, 2009)		- CBNMed
amont			

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 5 : Etablir une procédure commune, de la détection d'une population à sa gestion

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
5.1 Identifier les étapes à mettre en œuvre, les ressources et contacts associés	30			tous les acteurs, spécialement les réseaux de veille en place
5.2 Diffuser la procédure et former les acteurs à son utilisation	-	2	outils de communication	FCEN, GT formation
5.3 Décliner l'outil pour une utilisation au sein du tronçon : plateformes à utiliser, personnes ressource...	-	2	outils de communication	FCEN, GT formation

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- Elaboration : CNR, FREDON, CEN
- Diffusion : associations locales, fédérations de pêche, CNR, DREAL
- Utilisation : strucutres gémapiennes, collectivitées locales (volet espaces verts), exploitants agricoles et forestiers, AAPPMA, CNR

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- **l'Agglomération de Valence** pilote une démarche avec procédure d'alerte "communes -> propriétaires" (uniquement sur l'ambroisie)		- Agglomération de Valence
aval		- beaucoup de foncier privé en Camargue -> allongement des délais - bien intégrer le canal du Rhône à Sète	- Elaboration : Parc de Camargue, CBN Med, SYMADREM, ASAS, OFB, VNF, services portuaires - Diffusion : DDTM - Gestion : chantiers d'insertion (e.g. marais du Vigueirat) / associations de pêche
amont	- stratégie de renoncement à la gestion de la renouée hors travaux ou accueil du public (**SHR**)		- SHR

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 6 : Créer et maintenir un outil d'aide à la décision pour définir les objectifs de gestion des EEE à l'échelle locale

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
6.1 Faire un état des lieux des pratiques et outils existants et des besoins.	-	10j		gestionnaires

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- Création et validation : CNR, FREDON, CEN, OFB ;
- Utilisation : gestionnaires (dont CNR, CEN, fédérations de pêche, forestiers, collectivitées locales...) et structures les accompagnant (CBN, CEN, bureaux d'étude...).
- Pour faire redescendre les consignes : RNF (réserves), DREAL (validation plans de gestion), Département (ENS), Conservatoire du littoral, fédérations de pêche, symadrem... AERMC (conditionnement aides)

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian			
aval		- climat et gradient de salinité	- Parc de Camargue, CBN Med, SYMADREM, ASAS, OFB
amont			

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 7 : Créer et mettre à jour un document de synthèse référençant les techniques de gestion des EEE présentes sur le territoire de la stratégie

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
7.1 Identifier et renseigner les traits des espèces à prendre en compte dans leur gestion.	20j (flore)	20j (faune)		GT flore et GT faune

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- Création et validation : services de l'état (DDT, DREAL, AERMC pour leur connaissance des chantiers menés), experts, gestionnaires et réseaux (CNR, FREDON, CEN, OFB, CBN, brigades nature...), en particulier ceux identifiés dans l'action 16.
- Utilisation : gestionnaires (dont CNR, CEN, fédérations de pêche, forestiers, collectivitées locales...) et structures les accompagnant (CBN, CEN, bureaux d'étude...).

Prendre en compte : accessibilité des sites

Autres remarques : cf. action 17 pour les expérimentations / REX en cours ou à venir.

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian			
aval			- DDTM - conservatoire du litoral- PNR Camargue
amont		- carières en bord de Rhône (opportunité pour enfouissement de sol contaminé) - gestionnaires gémapiens -> ont aussi en charge l'entretien des digues	- carriers

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 8 : Créer et mettre à jour un annuaire et un tableau de bord des actions cartographiques

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
8.1 Identifier et mettre à jour les acteurs à faire figurer dans l'annuaire.	5j	5j		tous les acteurs
8.2 Identifier et mettre à jour les actions de gestion en cours à faire figurer dans le tableau de bord.	5j	5j		tous les gestionnaires + AERMC
8.3 Créer et maintenir un annuaire / tableau de bord cartographique.	15j	10j	prestation externe ?	CBN Med, CEN Auvergne, CEN Occitanie

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- animateurs des stratégies régionales et autres réseaux d'acteurs (FREDON, URCPIE, URCAUE...)

Prendre en compte : /

Autres remarques :

- intégrer les centres vétérinaires et les bateaux faucardeurs

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- cartographie régionale des unitées de prise en charge des déchets de plantes exotiques envahissantes (**CEN Auvergne**)		- l'**ARRA²** (a peut-être un annuaire) - CEN Auvergne
aval	- cartographie dynamique des actions INVMED (**CBNMed**) - cartographie des REX et actions en cours sur les EEE animales en Occitanie (**CEN Occitanie**)		- CEN Occitanie - CBN Med - ARBE Région Sud
amont	- cartographie régionale des unitées de prise en charge des déchets de plantes exotiques envahissantes (**CEN Auvergne**)		- l'**ARRA²** (a peut-être un annuaire) - CEN Auvergne

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 9 : Faciliter la mutualisation de moyens entre les acteurs de la stratégie

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
9.1 Identifier les opportunités de mutualisation	-	-		GT moyens et gestionnaires

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- agence nationale de cohérence territoriale (ANCT) qui anime la plateforme "aides-territoires" (financement + ingénierie). (https://aides-territoires.beta.gouv.fr/)

Prendre en compte : /

Autres remarques :

- identifier avec les financeurs le bon niveau de communication

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- projet de guichet unique de la région AuRA (Région / OFB)		
aval	- portail dédié (Région)		
amont	- projet de guichet unique de la région AuRA (Région / OFB)		

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 11 : Diffuser et valoriser la stratégie

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
11.1 Définir et mettre à jour un plan de communication	25j	-		membres des GA
11.2 Réaliser et diffuser les outils de communication définis dans le plan de communication.	11j	12j	outils de communication	membres des GA
11.3 Participer aux instances des programmes relatifs aux EEE sur le territoire	5j	5j	déplacements	FCEN

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- CNR, animateurs des stratégies régionales, FREDON, réseaux d'espaces protégés (EN, N2000, ENS...) et associations locales
- magazines de grande distribution (Truffaut, botanique...), pépinières, structures du monde agricole et du paysage
- membres de la stratégie

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian		- émission "grandeur nature" sur **Ici Drôme-Ardèche**	- CEN - CBN MC
aval			- CBNMed - ARBE (relais de l'info / communication sur le projet)
amont			

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 12 : Elaborer et animer des campagnes de sensibilisation auprès du grand public

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
12.1 Recenser et diffuser les prestations et outils existants.	10j	1j		membres du GT EEDD

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- collectivitées, LPO, CEN, fédérations de pêche et de chasse, écoacteurs, fédérations de randoneurs, CPIE et usagers, gémapiens, CBN, CNR, EDF...

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 12 : Elaborer et animer des campagnes de sensibilisation auprès du grand public

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer / concernés dans les sous-actions
médian	- Balade pédagogique EEE et EESH à Romans sur Isère organisé par **Gentiana** (financement ARS et URCPIE) : https://www.ville-romans.fr/actualites/balade-la-decouverte-des-especes-invasives - mobilisation des citoyens pour expérimenter sur la renouée sur la commune de Soyons (**Fondation Evertéa**) - réalisation d'un feuillet "écrevisses" (dont exotiques) par la **fédération de pêche de la Drôme**		- **Gentiana** - **Léa Marcilly** (indépendante, organise des formations et actions de sensibilisation) - **Apollon74** (organise des chantiers d'arrachage participatifs) https://www.lemessager.fr/649336251/article/2025-06-03/plantes-invasives-vous-aussi-vous-pouvez-aider-stopper-leur-developpement - **Castor et homme**
aval	- netoyage des berges par **SNPN** - sensibilisation à la nature des scolaires et grand publique par **PNR Camargue** - chantiers participatifs (PNR) - panneaux d'information sur les EEE (SNPN) sensibilisation des acteurs terrain sur l'herbe à alligator à Avignon - formation **CBN** -> CPIC - animations sur la gestion de l'ambroisie par **Cultur'Air** à Roquamadour - groupe EEDD du plan Rhône-Saône - **ARBE** (jussie) - kit de sensibilisation des élus aux enjeux de l'eau du **Pôle-relais lagunes** (thématique EEE à intégrer ?) - malette pédagogique et expo itinérantes français-italien dans le cadre du projet ALIEM **(Muséum du Var**)	- tourisme "aquatique" (kayac) / sports de pagaie - festival de la Camargue - festival de la biosphère - adapter en fonction des déclinaisons des listes d'espèces à l'échelle du tronçon - anticiper les espèces présentes à l'amont	- fédération de canoë-kayak - **PNR Camargue** - label (**festival de la biosphère**) - écoacteurs - réseaux sociaux des acteurs locaux - fédérations de pêche / AAPPMA et chasse - PlantNet ? - **Pôle-relais lagunes** - **Muséum du Var**
amont			

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 13 : Organiser des formations pour les gestionnaires et socio-professionnels sur la thématique des EEE

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
13.1 Recenser et diffuser l'offre de formation existante.	10j	1j		membres du GT formation

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- OFB, FREDON, CNFPT
- chambres d'agriculture ? (fonds vivéa)

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- Formation orgnaisé par le **CEN RA** sur **COPAMO** à destination des services des espèces verts des communes du territoire sur les bons réflexes à avoir (il y avait pas mal de participants) - **Volonne** a créé sensibilise les prestataires avant		- **Léa Marcilly** (indépendante, organise des formations et actions de sensibilisation) - associations locales (**castor et homme**, LPO...) - **CBN MC** Communauté de communes et collectivités concernées
aval	- le GT herbes à alligator propose des formations à destination des professionnels du canoé (CBN Med) - déclinaison régionale du centre de ressources (OFB / IUCN) - formations (payantes) organisées par l'OFB - base sur les webinaires existants en lien avec les besoins (proposition ?)	- identifier les spécificité des contextes fluvial et zone humide - les exploitations agricoles sont composées d'espaces agricoles et naturels donc interconnexion à prendre en compte	- CNFPT - ARBE - CBN Med - chambres d'agriculture ? (fonds vivéa - bac pro / BTS - formations MAE (porteurs / animateurs MAE)
amont			

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 14 : Etablir et mettre à jour des listes permettant d'identifier les EEE pertinentes pour chaque action et de les prioriser

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
14.4 Décliner les listes en fonction du statut et de la dynamique locale des espèces	10	-		GT flore et GT faune

remarque : les listes à l'échelle du fleuve seront finalisées en 2025

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- pour remonter les informations sur la localisation, la dynamique et les impacts : gestionnaires, fédétrations de pêche et de chasse, VNF, CNR, INRAE, OFB
- pour faire redescendre les consignes en lien avec les listes : RNF (réserves), DREAL (validation plans de gestion), Département (ENS), Conservatoire du littoral, fédérations de pêche, symadrem... AERMC (conditionnement aides)

fleuve

Prendre en compte : /

Autres remarques : /

- quelle prise en compte des impacts positifs ? (cf travail de Florence Piola)
- toutes les populations d'EVEE en sont pas fertiles -> faire des tests par tronçon !
- besoin de référents par tronçon : CBN / CEN (légitimité compétences)

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian			- EPTB Saône-Doubs
aval	- report de la mise à jour des listes EVEE PACA et Occitanie à 2026 - nouvelle lieste européenne en 2026 - listes CBN Med, CEN Occitanie et ARBE PACA	- jussie ++ sur canal du Rhône à Sète et Beaucaire - vigilence sur les espèces tolérantes au sel avec des formes terrestres - pour les listes des stratégies : travail harmonisé entre PACA et Occitanie - entrée d'EEE par la mer - "+ les BV spécifiques à notre tronçon"	- école vétérinaire Alfor - CBN Med, AERMC, ARBE et CEN Occitanie (strat régionales) - PNR Camargue - ARPACA
amont		- pas de juissie pour l'instant	

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 15 : Acquérir des connaissances sur les méthodes de détection et de gestion des EEE

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
15.1 Réaliser une veille documentaire et réglementaire.	5j	5j		GT flore et GT faune
15.2 Identifier les protocoles utilisés sur le territoire.	-	3j		gestionnaires et prestataires
15.3 Favoriser et mettre en forme des retours d'expérience.	-	9j		gestionnaires et prestataires

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- stage en cours avec TeleScop (télédétection EVEE), en lien avec les CBN (dont CBNMed)
- CdR EEE (veille technique et réglementaire), INRAE (travail sur le Silure), CNR, FCEN (sites pilotes), OFB

Prendre en compte : /

Autres remarques :

- REX disponibles aux échelles nationales et régionales (s'articuler !)
- recueillir les bilans d'activité annuels (source d'information)
- l'enjeu c'est de faire remonter les données de gestion hors équipes ! -> il faut que chaque acteur joue le jeu

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 15 : Acquérir des connaissances sur les méthodes de détection et de gestion des EEE

	sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- la CNR procède ponctuellement à la destruction de la jussie (indicateurs d'efficacité ?)		
aval	- expérimentation sur la gestion du crabe bleu en cours, REX à venir (PNR Camargue) - volonté de travailler avec PlantNet dans le cadre des stratégies régionales PACA et Occitanie - beaucoup d'acteurs font des choses... mais ne communiquent pas à l'extérieur (Département Bouches du Rhône, VNF...) - protocoles expérimentaux sur les ENP CDL - l'ARBE organise des journées pour faire des REX -> toujours plus intéressant de faire du terrain... - REX CNR car beaucoup de travaux de gestion d'EEE	- très grandes surfaces accessibles -> opportunités de détection	- CEN Occitanie / PACA - CBN Med - groupe "animation rivière" du département du Vaucluse = ARBE / DDT / AERMC / Gémapiens + élus = groupe d'échange et de REX
amont	- gestionnaires avec une forte expertise sur la renouée : SR3A, SHR(Arnaud) et CNR (enfouissement, rebouchage carrières); - gestionnaires aves forte expertise sur les bambous : SHR (Rémi, broyeur forestier) - gestionnaires aves forte expertise sur les solidages : SR3A (tests étrépage à 10cm)		

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 16 : Acquérir des connaissances sur la répartition et les impacts des EEE présentes sur le territoire ou susceptibles d'y arriver

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
16.1 Structurer un réseau de veille cohérent sur l'ensemble du territoire.	-	15j		réseaux territoriaux, SINP, acteurs présents sur le terrain
16.3 Réaliser et mettre à jour une cartographie des espèces cibles sur le territoire.	3j	3j	inventaires	animateurs thématiques des SINP, gestionnaires

fleuve

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- SINP, structures porteuses de PNA, DREAL et DDT, OFB, CNR
- porteurs de projets de sciences participatives
- Sentinelles : pêcheurs et chasseurs, sports nautiques

Prendre en compte : /

Autres remarques :

- besoin de faire des campagnes d'inventaire dédiées pour les espèces cibles et potentiellement impactées
- tous les bassins versants ne sont pas aussi susceptibles d'apporter des propagules d'EEE (topologie, usage des sols...)
- ne pas se limiter qu'aux impacts sur la biodiversité ! (quitte à être sur place, documenter tous les impacts visibles)

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 16 : Acquérir des connaissances sur la répartition et les impacts des EEE présentes sur le territoire ou susceptibles d'y arriver

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
médian	- à venir : inventaire de la zone amont du canal d'Orange à Donzère - Valence - Romans Agglo tente d'établir une carte de répartition des EEE sur son périmètre (via appli GEO)		
aval	- réseaux de veille régionaux en construction - SINP - s'appuyer sur les outils type PlantNet et sciences participatives : en réflexion pour SREEE, à décliner pour le Rhône	- beaucoup de zones privées -> besoin d'utiliser des arrêtés préfectoraux pour certaines espèces	- CBN / CEN PACA et Occitanie / PNRC / - acteurs disposant d'un inventaire EEE dans le cadre de leurs projets respectifs : GPNN, Viguerat, SYMADREM, PNR C, CEN, ARPACA, OFB... - Détection : gardes des départements, du littoral, du canal (ASA) et des digues
amont		- moule quaga a été observée dans gd lacs alpins -> va probablement arriver sur le Rhône, lacs sentinels (voir avec les SM)	- syndicats mixtes en charge des grands lacs

Fiche mise en œuvre 2026 - 2027

Action 19 : Mettre en place un outil d'ingénierie financière au service de la thématique EEE sur le Rhône

Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens	GT et acteurs identifiés
	2026	2027		
19.1 Créer et mettre à jour un catalogue des financements disponibles	5j	2j		GT moyens

Acteurs à l'échelle du fleuve :

- financeurs : AERMC (12eme programme), CNR (Plan5Rhône), EDF, Etat (Fond Vert), Régions (contrats N2000), Départements, ADEME (https://avelo.ademe.fr/les-dispositifs-daides/)... Partenaires du Plan Rhône-Saône
- centres de ressources et animateurs régionaux (outils et accompagnements existants)
- toute structure portant des projets de restauration écologique (pour identifier les besoins)

Prendre en compte :

- maillage complexe de périmètre d'espaces naturels protégés (qui se chevauchent) et ne peuvent pas tous bénéficier des mêmes financements

Autres remarques :

- identifier des structures ayant déjà bénéficié de chaque financement et solicitables par les porteurs de projets

	Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte	Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
fleuve			
médian	- le CEN Rhône-Alpes dispose d'un outil (tableau) en interne		- CEN
aval	- Dans le cadre du projet ALIEM, la Direction des infrastructures et de la mobilité du département du Var souhaite mettre en place un marché d'arrachage des EEE en bord de RD, notamment pour l'Ailante et le Mimosa.		- Mécénat par Fondation LUMA - chantiers d'insertion TIG - toute structure portant des projets de restauration écologique
amont			